



Pau, le 20 octobre 2023

MOTION POUR LA FIN DE L'UTILISATION DU GLYPHOSATE

Déposée par le groupe de la Gauche départementale

Rapporteur : Stéphanie MAZA

Le 13 octobre dernier, la Commission européenne proposait de proroger de 10 ans supplémentaires l'autorisation du glyphosate en Europe. La France s'est abstenue sur ce vote, au prétexte que la France souhaite « restreindre les usages là où il y a des alternatives pour faire en sorte qu'il y ait moins de glyphosate ».

Un nouveau vote doit avoir lieu mi-novembre.

Nous avons appris la semaine dernière également qu'un jeune Français, né avec des malformations après avoir été exposé à ce pesticide in utero, sera finalement indemnisé par la MSA. C'est la première fois qu'un lien de causalité est établi par la Justice entre l'exposition au glyphosate de Sabine Grataloup durant sa grossesse et la malformation de son fils, Théo.

Considérant que les collectivités font déjà l'effort de se passer de produits phytosanitaires depuis la loi Labbé en 2014,

Considérant la promesse gouvernementale en 2017 de sortir du glyphosate d'ici 2021, promesse jusqu'alors non tenue,

Considérant les risques de cette molécule sur la santé humaine et l'environnement,

L'Assemblée départementale, réunie aujourd'hui en Session plénière :

- Demande à la France de voter contre la prolongation de 10 ans de l'utilisation de ce pesticide
- Appelle le Gouvernement à un plan d'accompagnement et de soutien aux agriculteurs qui devront s'adapter à ce changement
- S'engage à proposer un projet agricole en phase avec les demandes citoyennes et la lutte impérieuse contre les effets du réchauffement climatique.